



→ TREXpert

Le saviez-vous?

La société LENZO SA, une entreprise soumise au contrôle restreint, réalise un chiffre d'affaires annuel de 19 millions CHF, la somme de son bilan se montant à 10 millions CHF. Lors de la dernière révision, le réviseur en charge a parlé au responsable de la société LENZO SA du système de contrôle interne (SCI) conformément aux dispositions légales. Le CEO lui a répondu que la société LENZO SA disposait d'une certification ISO et que le management de qualité ISO comportait les processus et les contrôles déterminants de l'entreprise, raison pour laquelle l'entreprise disposait donc déjà d'un SCI.

Exercice 1

Expliquez au CEO pour quelles raisons un SCI est utile malgré l'ISO déjà existant, respectivement quel est l'élément déterminant qui manque dans la [documentation ISO](#), contrairement à ce qui est le cas de la [documentation SCI](#).

Solution

En règle générale, il manque dans la documentation ISO le lien avec les rapports financiers; l'[art. 728a CO](#) se concentre sur les comptes annuels (on évite d'éventuelles erreurs dans les comptes de groupe et les comptes annuels).

Exercice 2

Le CEO fait remarquer qu'un SCI ne pourra jamais remplacer ISO. En effet, ISO s'applique également à la succursale allemande détenue par LENZO SA alors que le SCI ne s'applique – même pour les entreprises soumises à la révision ordinaire – qu'aux sociétés suisses. Répondez à cette affirmation du CEO en justifiant votre réponse et en indiquant l'article de loi correspondant!

Solution

Article de loi: [art. 728a CO](#)

Justification: l'[art. 728a CO](#) s'applique à toutes les sociétés soumises à la révision ordinaire, ceci tant pour les comptes annuels que pour les comptes de groupe. Par conséquent, les succursales étrangères sont clairement également concernées par cette exigence.

Exercice 3

De quelle manière l'organe de révision peut-il s'assurer, lors de son contrôle, que le SCI a effectivement été mis en œuvre dans la réalité et qu'il n'existe pas seulement sur papier? Citez deux mesures de contrôle concrètes possibles!

Solution

1. Test de cheminement (tests walk-through)
2. Contrôles ciblés de respect du SCI (contrôle par échantillons de cas particuliers ou contrôle du respect des prescriptions du système par des adaptations globales)

Exercice 4

Identifiez deux risques relatifs au poste du bilan «Exigibilités relatives aux livraisons et prestations» et décrivez-les!

Solution

1. Inventaire (risque potentiel que le montant total des exigibilités ne corresponde pas aux chiffres de la comptabilité financière)
2. Evaluation (base d'évaluation erronée pour les exigibilités en monnaies étrangères)
3. Exhaustivité (risque possible que des exigibilités n'aient pas été comptabilisées dans le bon exercice)
4. Exigibilités fictives

Exercice 5

Le conseil d'administration de la société LENZO SA vous présente le processus relatif au poste du bilan intitulé «Banque». Quel risque, quel acte de contrôle, quelle responsabilité et quelle fréquence de contrôle attendriez-vous en tant qu'organe de révision?

Solution

Etape de travail: contrôler la correspondance entre le solde bancaire et le solde de la comptabilité financière

Risque: le solde bancaire ne correspond pas au solde de la comptabilité financière

Acte de contrôle: contrôle de la correspondance entre l'extrait de compte externe et la comptabilité financière

Responsabilité: comptable responsable des grands livres

Fréquence: contrôle trimestriel

Exercice 6

La société LENZO SA formule des contrôles pour les «IT (informatique)». Citez trois contrôles généraux IT possibles.

Solution

1. Accès (place de travail)
2. Autorisations
3. Sécurité des données
4. Disponibilité (réinstallation du logiciel en cas d'erreur du programme)

→ Votre institut de formation en Romandie:

Institut Romand d'Etudes Fiduciaires
Ruelle Vautier 10, 1400 Yverdon-les-Bains, tél. 021 632 94 10,
fax 021 632 94 11, info@iref.ch, www.iref.ch